



8 MARS Une manifestation d'envergure nationale et rouge de colère se tiendra ce samedi à Berne. Les femmes demandent que l'égalité ne soit plus une promesse, mais une réalité.

Vent debout contre la réforme Berset

CHARLOTTE FROSSARD

A la veille de la Journée internationale des femmes, une grande manifestation nationale organisée ce samedi 7 mars à Berne rassemblera des femmes de tout le pays. L'objectif de cet événement, mis en place par les organisations faitières, associations féministes et partis de gauche, est de rappeler et défendre les droits des femmes, trop souvent négligés malgré leur inscription dans la loi suisse – c'est le cas par exemple de l'égalité salariale. Mais ce sera aussi l'occasion de protester contre le relèvement de l'âge de la retraite prévu par le conseiller fédéral Alain Berset dans sa réforme intitulée «Prévoyance vieillesse 2020». Les participantes sont invitées à se vêtir de rouge, couleur de la colère.

Inégalité des retraites

Cette vaste restructuration des prestations liées à la vieillesse escompte entre autres porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et supprimer les rentes des veuves n'ayant pas d'enfants à charge. Une réduction du taux de conversion du 2^e pilier est également au programme avec, comme conséquence, une baisse globale des rentes.

Les syndicats estiment que ces mesures feront économiser environ 1,5 milliard de francs à la Confédération, et ce, sur le dos des femmes. «Nous défendons l'autonomie économique des femmes et exigeons qu'elles puissent avoir de quoi vivre, indique Marina Decarro, membre du comité de la Marche mondiale des femmes. La question des retraites est cruciale. Il n'y a pas de raison que ce soit toujours les femmes qui supportent le coût des réformes.»

«Le contrat social sera rompu»

Une réforme qui en l'occurrence préciserait le statut et l'indépendance des femmes, déjà fragilisés par le fait qu'actuellement celles-ci gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes dans notre pays. C'est le triste constat révélé par les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Et ce malgré l'inscription en 1981 de l'égalité des salaires dans la Constitution et l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité entre hommes et femmes en 1996. Non seulement les femmes sont moins rémunérées que les hommes pour le même travail, mais en plus ce sont souvent elles qui renoncent à leur carrière pour s'occuper des tâches domestiques et familiales. Elles sont ainsi nombreuses à ne travailler qu'à temps partiel et à connaître des pauses plus ou moins longues au cours de leur carrière.

Cette différence de parcours professionnel se ressent ensuite financièrement de façon très nette: seules 57% des femmes touchent une rente du deuxième pilier, contre 87% des hommes. Et quand elles en bénéficient, elle est souvent bien moins élevée que celle de leurs congénères masculins: la rente médiane du deuxième pilier s'élève à 18 000 francs pour les femmes, contre près de 33 000 francs pour les hommes.

Selon M^{me} Decarro, c'est la raison pour laquelle le départ à la retraite des femmes était prévu plus tôt. «Il s'agissait d'un accord tacite. De nombreuses personnes n'arrivent pas à travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Avec cette réforme, une femme qui est contrainte de quitter son travail avant ses 65 ans se retrouvera confrontée encore plus tôt à des rentes diminuées. Le contrat social sera rompu.»

Depuis Genève: rendez-vous à 10h place des 22-Cantons ou à 10h39 sur la voie 6. Depuis Nyon: 11h15; Fribourg: 12h; Berne: 12h20. Des départs sont aussi organisés depuis Neuchâtel, Zurich, Baden, Aarau et Olten. Informations sur www.unia.ch CFD

Pour un contrôle systématique des salaires

Fin janvier, le syndicat Unia a défendu devant la justice une couturière contre son employeur qui la payait 40% de moins que ses collègues masculins. La procédure, longue et fastidieuse, a mis en exergue la difficulté de combattre la discrimination salariale par des actions en justice individuelles. Seules une trentaine de femmes se sont risquées à entreprendre une telle démarche en Suisse romande depuis l'inscription de l'égalité salariale dans la loi il y a dix-neuf ans. C'est pourquoi Unia, dans une position commune avec la Commission féminine de l'Union syndicale suisse (USS), réclame aujourd'hui des contrôles systématiques des salaires assortis de possibilités de sanctions.

Le syndicat veut également maintenir la pression sur le Conseil fédéral qui a décidé, en novembre dernier, de réviser la loi sur l'égalité et a proposé d'obliger les entreprises de plus de cinquante

employés à effectuer un contrôle du respect de l'égalité salariale dans leur entreprise. Or, selon Christine Michel, secrétaire syndicale de l'égalité dans le secteur tertiaire chez Unia, bien que cette première mesure constitue une avancée positive, il est nécessaire d'aller encore plus loin et de l'appliquer à toutes les entreprises suisses sans distinction.

«Un organe indépendant, tel qu'une commission tripartite, devrait être créé afin d'établir des contrôles systématiques, affirme-t-elle. Nous demandons que les partenaires sociaux soient associés et les résultats rendus publics.» Elle rappelle en outre qu'un élément primordial dans la lutte contre la discrimination salariale est la transparence sur les salaires: «Pour combattre les inégalités efficacement, il faut d'abord pouvoir les identifier.» CFD

UNE CARAVANE FÉMINISTE TRAVERSERAIT L'EUROPE

La quatrième édition de la Marche mondiale des femmes débutera officiellement le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Ce mouvement réunit des associations dans cent soixante pays autour d'une même cause: dénoncer les violences faites aux femmes partout dans le monde. Une caravane féministe parcourra l'Europe sur 17 000 km afin de rencontrer d'autres femmes et rendre compte des différentes formes de résistance qu'elles mettent en place. Elle partira le 8 mars de Turquie et traversera d'abord la Grèce et les Balkans. Elle s'arrêtera à Fribourg le 19 mai et à Genève du 23 au 25 mai, avant de se diriger au nord de l'Europe et de finir son chemin au Portugal le 17 octobre. CFD

Cette page a été réalisée avec le soutien de:

Fondation
Emilie
Gourd

Oui, je m'abonne au Courrier!

- 35.- Essai de 2 mois (promotion)
- 249.- Abocombi*(pdf semaine + papier WE + accès illimité web)
- 520.- Soutien (papier + pdf + accès illimité web)
- 319.- Promotionnel 1^{ère} année* (au lieu de 389.-) (papier + pdf + accès illimité web)
- 129.- Edition Week-end (pdf semaine + papier WE)
- 219.- Edition Web uniquement (pdf + accès illimité web)

* Rabais AVS/AI, Chômage et étudiant sur demande au 809 55 55 ou abo@lecourrier.ch

LE COURRIER

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA - Localité _____

Téléphone _____

Courriel _____

ebondir autrement

Coupon à retourner par poste Le Courrier - Service des abonnements - Rue de la Truite 3 - CP 238 - 1211 Genève 8, fax 022 809 55 67 ou courriel abo@lecourrier.ch